

Bonjour,

Étant donné les difficultés à entrer sur [le site du centre d'identité](#) par plusieurs personnes, j'ai pensé réunir dans un même courriel toutes les hypothèses et pistes de solution que je connais.

Si tu ne parviens pas à entrer sur [le site du centre d'identité](#) après avoir essayé à quelques reprises en utilisant ton nom d'utilisateur (celui de FirstClass ou du réseau pedago qui est une combinaison de quelques lettres du nom de famille et du prénom) et en utilisant le mot de passe passXXX\$C (tu dois remplacer les XXX par les 3 derniers chiffres de ton matricule d'employé):

- sache que tu **dois être dans le réseau de la CSVDC** pour accéder à ce site Web. Tu ne peux pas y avoir accès de l'extérieur comme c'est le cas par exemple pour le site du centre de service informatique (csi.csvdc.qc.ca) qui sert à effectuer des requêtes informatiques et qui utilise le même nom d'utilisateur et mot de passe du nouveau domaine VD. En ce sens, il est important de préciser que le réseau sans fil «invité» n'est pas à l'intérieur du réseau de la CSVDC.
- si **tu as réussi à entrer** il y a quelques jours ou semaines et que tu as changé ton mot de passe à cette occasion, il est possible que tu doives à nouveau entrer en utilisant le mot de passe générique (passXXX\$C) étant donné certains travaux sur la base de données. Ces travaux ne devraient plus se reproduire. Tu pourras à nouveau changer ton mot de passe et vérifier tes informations dans le bottin ainsi que ta question/réponse secrète.
- si tu as **travaillé dans un établissement qui est passé au nouveau domaine VD**, à cet endroit, tu as choisi un mot de passe pour le nouveau domaine sans aller nécessairement sur le site du centre d'identité. C'est ce dernier mot de passe que tu dois utiliser plutôt que le mot de passe générique pour le centre d'identité. Tu utilisais ton mot de passe du domaine VD pour ouvrir ta session Windows sur ton poste. Si tu n'arrives plus à retrouver ce mot de passe, tu peux demander à la secrétaire de ton école ou à un collègue de faire une requête informatique en ton nom afin de demander de faire changer ton mot de passe du centre d'identité. Les techniciens pourront alors «écraser» ton mot de passe et t'informer du nouveau mot de passe qu'ils auront mis. Ça sera sûrement passXXX\$C. Tu auras la réponse par courriel, dans ton compte FirstClass.

- peut-être utilises-tu ton adresse de courriel avec @csvdc.qc.ca à titre de nom d'utilisateur plutôt que ton nom d'utilisateur seulement (ce qui précède le @csvdc.qc.ca) pour entrer dans le centre d'identité?
- peut-être n'as-tu pas remarqué que le C est une lettre majuscule dans passXXX\$C?
- si tu es une employée qui **travaille à la CSVDC depuis quelques mois seulement**, il est possible que ton nom ne soit pas dans la base de données utilisée pour créer le nouveau domaine VD. À ce moment, tu dois faire une demande d'accès en utilisant [le site du centre d'identité](#) avec l'identifiant employecsvdc et mot de passe D3mandeAcc3\$

Rappels:

Au besoin, [cette page du site du service local du RÉCIT](#) offre un **document d'aide** ainsi que plusieurs **captures vidéo** pour aider les utilisateurs à apprivoiser ce site.

Les **3 tâches** que tous les employés de la CSVDC doivent effectuer en allant sur le centre d'identité sont:

- modifier votre question/réponse secrète
- modifier votre mot de passe
- modifier vos informations du bottin en ajoutant une photo de vous si vous êtes en service auprès de plusieurs autres employés

Aussitôt que la majorité des employés auront entré leurs informations dans **le bottin** du centre d'identité, le bottin de ce site deviendra l'endroit idéal pour trouver rapidement les bonnes personnes et obtenir rapidement les bons services. Plus les gens ajoutent des mots-clés à leur profil, plus la recherche sera efficace!

Finalement, Gabriel, si j'ai oublié des détails importants ou des hypothèses dans ce courriel, ne te gêne pas pour répondre à tous pour me corriger ou bonifier mes dires.

Bonne journée!

Dominic Gagné

C.P.-T.I.C.-C.S.V.D.C.

Service local du RÉCIT à la CSVDC